

Tarn amont

La Lettre du Sage

Numéro 2 - juin 2002

EDITORIAL

Voici plus d'un an que la Commission Locale de l'Eau s'est réunie pour la première fois, avec pour mission d'élaborer le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Tarn Amont.

De l'eau a coulé sous les ponts depuis et le travail a bien sûr avancé :

- En janvier 2001, les membres de la CLE ont commencé à débattre des problématiques,
- De mai à juillet, des réunions publiques, au niveau des 5 sous-bassins, ont permis un échange fructueux avec les usagers et administrés. Nous avons ainsi pu compléter l'état des lieux avec une meilleure connaissance des attentes et besoins à l'échelon local.
- Autour de l'hiver 2001, nous sommes passés d'une logique géographique à une logique thématique avec la constitution d'un état des lieux-diagnostic sur l'ensemble du bassin versant du Tarn.

Bien des spécificités locales apparaissent entre les sources et le Tarn plus en aval, mais il existe également de nombreux problèmes communs aux différents sous-bassins. Communs par le thème (contamination bactériologique des sources d'eau potable, assainissement...) ou par la nécessaire solidarité qu'il faudra mettre en place dans le domaine de la gestion physique de la rivière (entretien des berges...) ou de la qualité de l'eau (amont aval, causses gorges, ...).

Aujourd'hui, nous voici arrivés à la phase la plus importante de l'élaboration du SAGE : déterminer les domaines d'actions prioritaires sur lesquels les efforts devront être concentrés afin d'arriver rapidement à un résultat probant, déterminer des règles de gestion à appliquer afin d'obtenir une meilleure cohérence et éviter ainsi le gaspillage financier ou les erreurs qui mettent du temps à se corriger.

Ensuite, il y aura la mise en œuvre qui ne pourra s'effectuer que sur le long terme : le temps de faire évoluer les mentalités par une prise de conscience plus forte. Par exemple, tout simplement se rendre compte que les eaux que l'on déverse dans l'évier ou les WC arrivent à la rivière avec un passage par la station d'épuration qui n'élimine pas toutes les substances nocives pour l'écosystème rivière.

La mise en place du SAGE s'effectuera progressivement avec un important travail d'information et de sensibilisation du tout public (administrés, touristes, usagers en tout genre, ...). Les gens sont du reste demandeur d'information.

A nous de les aider dans cette démarche et d'amener à une prise de conscience collective.

A nous également de montrer le chemin en continuant les actions nécessaires au niveau de nos communes.

Jean-Jacques DELMAS

Président de la Commission Locale de l'Eau

René QUATREFAGES

Vice-Président de la Commission Locale de l'Eau

Au menu !

• L'état des lieux-diagnostic du bassin versant

Un résumé de la situation par sous bassin et par thématique

• Où en sommes nous dans l'élaboration du SAGE ?

• Quoi de neuf sur le sous-bassin ?



Quelques é de l'Etat de Diagnostic par

Le sous bassin du Tarn médian

28000 habitants (Millau : 22000 habs)
Muze, Lumensonnesque, Trébans, Tarn
sous bassin le plus humanisé, activités
diversifiées (zone touristique, cuir autour
de Millau, fruitiers en fond de vallée...)



Les atouts

- nouvelle station d'épuration à Millau (traitements des matières azotées et du phosphore) avec mise en place d'ouvrage de pré traitement au niveau des tanneries, la qualité de l'eau devrait en être améliorée
- des structures qui prennent en charge la gestion de la rivière
- des potentialités piscicoles importantes, des efforts faits dans le sens d'une gestion patrimoniale, différentes associations de pêche
- un patrimoine naturel de valeur
- un dispositif local d'annonce des crues à Millau

Les dysfonctionnements

- dégradation de la qualité des eaux à partir de l'amont de Millau
- problème ponctuel vis à vis de la qualité des eaux de baignade
- un milieu dénaturé par les actions anthropiques (extractions, artificialisation des berges, chaussées infranchissables, uniformisation des milieux),
- déficit d'assainissement sur les affluents du Tarn (Muze), apport estival de pollution non négligeable (nombreux campings et structures touristiques)
- forte sensibilité à l'eutrophisation
- vulnérabilité de la ressource aux pollutions (enjeu AEP)
- pression agricole plus forte sur le causse de Massegras et à l'aval de Millau
- risque d'inondation important (agglomérations et campings)

Les principaux enjeux sur ce bassin :

- la restauration d'une qualité des eaux en adéquation avec les potentialités du milieu
- la gestion patrimoniale de la faune piscicole.
- la gestion du risque d'inondation

Le sous bassin du Cernon-Soulzon

5000 habitants
Cernon-Soulzon-Lavencou
activité agroalimentaire importante, activité piscicole



Les atouts

- importance des apports karstiques pour le Cernon (en particulier en période d'étiage)
- des potentialités piscicoles importantes
- un patrimoine naturel de valeur.
- existence d'un syndicat d'aménagement hydraulique et d'une association de pêche fédérée

Les dysfonctionnements

- Problème de qualité des eaux superficielles du Cernon sur les matières azotées et le phosphore
- communes rejetant leurs eaux usées sans traitement préalable
- insuffisance de la station collectant les rejets des industriels de Roquefort en période pluvieuse (impact notable sur le milieu et la qualité de l'eau)
- sensibilité à l'eutrophisation
- vulnérabilité de la ressource aux pollutions (contamination ponctuelle de l'eau d'alimentation)
- vulnérabilité des zones de reproduction de la truite fario
- Risque d'inondation sur St-Georges-de-Luzençon (Tarn)

Les principaux enjeux sur ce bassin

- la protection des ressources karstiques,
- la restauration d'une qualité des eaux en adéquation avec les potentialités du milieu et les usages
- la gestion patrimoniale de la faune piscicole.



Le sous-bassin de la Dourbie

25000 habitants avec la ville de Millau à cheval sur le Gard et l'Aveyron
Dourbie, Durzon, Trévezel, Bonheur
activité touristique estivale importante
tête de bassin granitique et schiste

Les atouts

- importance des apports karstiques (en particulier en période d'étiage)
- des potentialités piscicoles importantes
- un patrimoine naturel de valeur
- existence d'un syndicat d'aménagement et d'associations de pêche fédérées

Les dysfonctionnements

- défaut d'assainissement (communes gardoises, piscicultures, pollution estivale supplémentaire)
- sensibilité à l'eutrophisation (Durzon)
- vulnérabilité de la ressource aux pollutions (source de l'Espérelle alimentant le Tarn)
- vulnérabilité des zones de reproduction
- problèmes quantitatifs des communes (étiage sévère aggravé par les pluies)
- Mécontentement vis à vis du canyonisme

Les principaux enjeux sur ce bassin

- la protection des ressources karstiques
- l'organisation des activités liées à la rivière
- la restauration d'une qualité des eaux en adéquation avec les potentialités du milieu et les besoins
- la fiabilisation qualitative et quantitative
- la protection et la gestion des milieux

éléments des lieux- par sous-bassin



urbie

de Millau (22000 hab)

on
heure
importante, 3 conserveries et activités piscicoles
nisteuse, zone aval calcaire

iques pour le bassin versant de la Doubie
(iage)

portantes

ur
énagement hydraulique et de plusieurs

es

S
mmunes

(aire)
(Durzon)
aux pollutions
(tant Millau).

production de la truite fario, prélèvements abusifs
mmunes en tête de bassin notamment en période
(vé par des prélèvements)
onisme (problème en cours de règlement)

sur ce bassin :

karstiques,
es à l'eau,
des eaux en adéquation avec les potentialités

quantitative de l'alimentation en eau potable
s milieux remarquables

Le sous bassin du Haut Tarn-Tarnon-Mimente

environ 4400 habitants
haut Tarn, Tarnon, Mimente
tête de bassin granitique et
schisteuse



Les atouts

- un milieu peu anthropisé, pression agricole faible
- un potentiel biologique exceptionnel
- des associations de pêche active

Les dysfonctionnements

- pénalisation du milieu par les seuils et/ou micro centrales, les extractions (déséquilibre morphodynamique)
- approvisionnement en AEP des communes en période d'étiage
- problèmes bactériologiques ponctuels vis à vis de l'AEP et de la baignade
- risque d'inondation existant,
- zone sensible à l'eutrophisation
- fiabilisation de l'assainissement collectif et autonome
- vulnérabilité des zones de reproduction de la truite fario
- une absence de structure de gestion sur le haut bassin (entretien de la ripisylve)
- des conflits concernant la gestion des zones humides
- des incompréhensions dans la pratique du canyoning

Les principaux enjeux sur ce bassin

- la restauration d'une qualité des eaux en adéquation avec les potentialités du milieu
- la gestion patrimoniale de la faune piscicole, la protection et la gestion des zones d'intérêt patrimonial.
- la fiabilisation qualitative et quantitative de l'AEP

Le sous bassin du Tarn et de la Jonte

Environ 4800 habitants

Tarn à l'aval de Florac et Jonte, Brèze, Béthuzon
(tête de bassin granitique et schisteuse)

économie touristique très importante dans les gorges, activité agropastorale et tourisme vert sur les causses

Les atouts

- importance des apports karstiques (50 % du débit en période de basses eaux entre Montbrun et Le Rozier)
- un patrimoine naturel de valeur
- existence d'un syndicat ayant compétence en aménagement hydraulique et de plusieurs associations de pêche fédérées

Les dysfonctionnements

- assainissement insuffisant sur certains bourgs, manque de fiabilisation des ouvrages existants (pression de pollution estivale supplémentaire, réseau vieillissant)
- forte sensibilité à l'eutrophisation
- vulnérabilité de la ressource aux pollutions (zones fragiles du système karstique, contamination de l'eau destinée à l'alimentation)
- qualité bactériologique non compatible avec les activités nautiques
- organisation des activités touristiques et de loisirs liées à l'eau
- modification importante de la morphodynamique du Tarn (extractions, entretien non adapté des berges) amenant à une dégradation manifeste de l'habitat piscicole

Les principaux enjeux sur ce bassin

- la protection des ressources karstiques,
- l'organisation des activités liées à l'eau,
- la restauration d'une qualité des eaux en adéquation avec les potentialités du milieu et les besoins
- la restauration et la gestion du milieu physique et des habitats,
- la gestion globale du risque d'inondation



Où en sommes nous dans l'élaboration du SAGE

L'Etat des lieux-diagnostic du SAGE a été approuvé le 26 février 2002, les grandes lignes vous sont rendues dans cette lettre (voir page centrale recto et verso). Nous en sommes maintenant à la réalisation du corps même du SAGE. Pour cela, différentes commissions thématiques ont été réunies en février. Force de proposition, elles ont commencé à travailler à la définition des orientations, des objectifs et mesures du SAGE à partir du constat réalisé. Un comité de rédaction, instance de la CLE, est chargé de l'écriture du SAGE. Une fois que les mesures seront affinées, les commissions se réuniront à nouveau afin de donner leur avis avant proposition du schéma au vote de la CLE.



CLE du 26 février à Rivière-sur-Tarn

De nouveaux venus à la Commission Locale de l'Eau

A la suite des élections municipales, certains membres de la CLE ont été remplacés. Bienvenue à : Mme Longépée (Quézac), Mr Vieilledent (Ispagnac), Mr Mourgues (Mas-St-Chély), Mr Fages (La Malène), Mr Plantier (Cassagnas), Mr Gleye (Le Rozier), Mr Gayraud (communauté de communes de Millau), Mr Lapeyre (St-André-de-Vézines), Mr Rolland (Millau), Mr Bouteiller (St-Jean-du-Bruel), Mr Juillaguet (St-Laurent-du-Lévézou), Mr Lacombe (St-Rome-de-Cernon), Mme Saquet (Montjoux), Mr Salvan (Castelnau Pegayrols), Mme Vergonnier (Conseiller général canton de Peyreleau).

Tout au long du SAGE, la communication est essentielle. Jusqu'à présent, elle a permis de recueillir vos réflexions et avis au sein des commissions. Aujourd'hui, afin de mieux cerner vos besoins et attentes en terme de "connaissance eau", Olivier Girma (en stage au SIVOM "Grand Site National") a envoyé un questionnaire à différents publics (élus, riverains, écoles...) du bassin. Les retours ont été nombreux, montrant l'intérêt que vous portez à notre patrimoine eau. A partir de vos réponses, un programme de communication, sensibilisation sera bientôt proposé à la CLE.

Le SAGE Tarn Amont vient d'obtenir pour l'année 2002, le Trophée de l'eau dans la catégorie "gestion intégrée"

Quoi de neuf docteur sur le bassin

Hydrogéologie : Le Causse de Sauveterre suivi à la trace !!

Dans le cadre de son volet "eau souterraine" le Parc Naturel Régional des Grands Causses va continuer l'investigation du milieu souterrain (après le causse du Larzac et le Causse Rouge) par l'étude de la partie ouest du Causse de Sauveterre. La partie est ne sera pas en reste puisque, parallèlement, une étude similaire sera menée par le Conseil Général de la Lozère. Une coordination sera bien entendu assurée. Une convention d'assistance technique a d'ailleurs été signée afin que le Parc Naturel apporte son assistance technique et son expérience au Conseil Général de la Lozère dans ce domaine.



Ce prix est décerné sur le bassin Adour-Garonne par l'Agence de l'Eau

Côté rivière, ça bouge !

Un technicien Rivière, David Meyrueis, vient d'être recruté par le SIVOM "Grand Site National". Il interviendra sur le Tarn et ses affluents en Lozère. Une de ses premières missions concerne la mise en place d'un programme pluriannuel d'entretien et restauration des berges afin de permettre aux communes d'intervenir dans ce domaine. Il assistera également techniquement les communes qui le demandent dans la mise en oeuvre des chantiers. Le travail sera réalisé comme il est fait actuellement par les entreprises locales et associations compétentes.

Contact : David Meyrueis 04 66 48 47 95

Le Syndicat mixte de la Dourbie engage, comme l'ont fait la Communauté de Communes de Millau et le SIVOM de Peyreleau, un programme pluriannuel d'entretien et de restauration des cours d'eau, afin d'apporter cohérence aux actions et de pérenniser la démarche. Le syndicat vient également de recruter un technicien rivière en la personne de **Jean-Louis Buisson**

Contact : mairie de Nant 05 65 62 25 12

Courant 2002-2003, la fédération de pêche de Lozère va actualiser le Schéma départemental de Vocation piscicole et engager le Plan de Gestion qui en découle. Les fédérations de l'Aveyron et du Gard sont en train de réaliser leur plan de gestion.

Assainissement autonome !!

La communauté de communes du Massegras, en partenariat avec l'Agence de l'Eau et le Pact Arim, a initié un programme concernant l'assainissement autonome. Elle a mis en place une cinquantaine de dispositifs, pris la compétence "entretien" et a recruté un technicien pour le suivi.

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses est en train de créer un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), chargé d'aider les administrés non reliés à une station d'épuration à mettre en place leur dispositif d'assainissement individuel et à l'entretenir. Pour cela, le Parc va bientôt recruter plusieurs techniciens.

Et pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'animatrice du SAGE
au 04 66 48 47 95
SAGE-TARN-AMONT@wanadoo.fr

Et à l'échelle du territoire SAGE ?
quels problèmes en commun ?

Les Eaux souterraines (le milieu karstique)

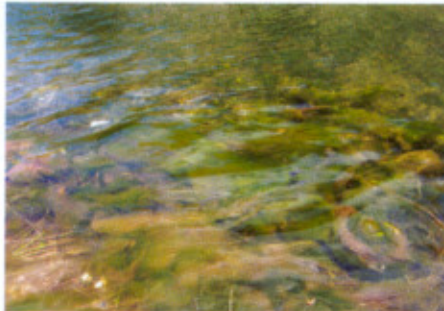
Les eaux souterraines sont d'une extrême importance pour la vie de nos cours d'eau (Alimentation en Eau Potable, soutien du débit des rivières à l'étiage).

La perméabilité du calcaire amène à être vigilant vis à vis des pollutions (rejets des assainissement collectif ou individuel, agricole, routier...) qui, même de faible importance, peuvent avoir une répercussion sur la qualité de l'eau (contamination bactérienne régulière de la ressource AEP).



La qualité des cours d'eau

Le Tarn et ses affluents ne présentent pas, pour certains tronçons, la qualité qu'on pourrait attendre à l'amont d'un bassin.



Des communes rejettent encore directement leurs eaux usées dans le cours d'eau, d'autres ont un réseau de collecte vieillissant ou un système d'épuration insuffisant.

Sur certains tronçons, la pratique de la baignade ou encore la sensibilité des milieux demandent un traitement plus poussé des rejets.

L'aspect quantitatif

En zone calcaire, la ressource est abondante, localisée au niveau des résurgences (les réserves peuvent compter des millions de m³) mais difficilement mobilisable par les collectivités des Causses. Celles-ci doivent amener l'eau d'assez loin (problème du coût d'entretien d'un réseau très long).

Sur les têtes de bassin, en zone granitique, le débit des sources est très faible et il n'y a pas de réserve. Les communes sont obligées de capter un nombre important de sources pour alimenter la population (coût également important).

QUELLES ORIENTATIONS

- Préserver la ressource en eau et d'assurer pour aujourd'hui et demain la sécurisation en eau potable

- Améliorer la qualité des eaux souterraines jugés limitant pour les milieux karstiques

- Lutter contre le phénomène d'érosion

- Permettre un approvisionnement en eau potable respectueux des milieux, à un coût maîtrisé

- Assurer la sécurité des personnes et campings situés en zone inondable

- Permettre aux milieux d'assainissement de concilier les usages associatifs

- Assurer la conservation, voire l'amélioration des écosystèmes aquatiques, et

- Améliorer l'organisation des services afin de permettre aux communes de fonctionner dans le respect du milieu



De nombreuses habitations isolées ne possèdent pas de système d'assainissement ou celui-ci est mal entretenu. Les activités agricoles et industrielles peuvent donner lieu à des pollutions ponctuelles (rejets non ou insuffisamment traités) ou diffuses (excédents de fertilisation des sols). Le devenir des boues issues des stations d'épuration, reste également un problème important à résoudre ainsi que la résorption des décharges non maîtrisées.

ATIONS SE DESSINENT ?

en eau souterraine karstique afin
i et demain la salubrité publique
otable.

x superficielles sur les paramètres
x et usages
l'eutrophisation

ent satisfaisant pour la population,
coût acceptable pour les collectivités

onnes et des biens en zone urbanisée
inondable

assurer leurs fonctions tout en
ociés
, voir la restauration des
s, espèces et milieux remarquables

tion des sports et loisirs liés à l'eau,
c différents usages de s'exercer
milieu et de la propriété privée

Quel que soit le milieu, la situation en période estivale
peut s'avérer critique. Certaines communes, notamment
touristiques ont du mal à satisfaire l'ensemble des usagers.

En cas d'étiage sévère, les prélèvements peuvent même
générer des situations conflictuelles.



Crués et risques d'inondation

De nombreuses communes et campings du bassin sont
soumis à un risque d'inondation important.

**Un travail de gestion globale du risque d'inondation
doit être renforcé (Prévention, Prévision, Protection).**



Milieux aquatiques et espèces associées

La qualité de l'eau mais également
celle du lit, des berges, de la végétation
de bords de rives, conditionnent la richesse
des milieux (diversité des espèces).

Ces derniers sont fragiles et peuvent subir des
altérations d'origine différente :

- les extractions passées
- la présence d'aménagements en rivière
(parfois lourds)
- une mauvaise gestion de la végétation des berges



Activités touristiques et de loisirs liées à l'eau

Sur le territoire du SAGE, Les cours d'eaux sont un facteur essentiel dans l'économie
touristique.

Y sont pratiqués :

- le canoë-kayak,
- la baignade,
- le canyonisme,
- la pêche...

Les sites de pratique (berges et lit des cours d'eau) sont
non domanial donc privé. **Une meilleure organisation
des pratiques s'avère indispensable afin de respecter
les propriétés privés et les milieux.** Cela passe par la
conciliation des activités entre elles, avec les autres
usages ainsi qu'une meilleure information des pratiquants
sur leurs droits et devoirs.



Juin 2002